La France ratifie son rejet de l’embargo contre Cuba et son extraterritorialité



Le gouvernement français a ratifié la nécessité que les États-Unis mettent fin à leur blocus contre Cuba et a condamné la composante extraterritoriale de l´embargo, une posture rendue publique hier par la sénatrice Michelle Gréaume.

Selon la parlementaire du Parti Communiste, la chancellerie a fixé il y a quelques jours cette position de rejet du blocus, en réponse à sa question écrite du 11 juin sur les conséquences de l’hostilité de Washington envers l’île.

La réaction officielle, émise le 6 août, fait référence au fait que la France et l’Union Européenne ont signalé à plusieurs reprises la nécessité de lever le blocus et que Paris, également à de nombreuses reprises, a condamné les lois extraterritoriales qui attaquent Cuba, en particulier l’activation du titre III de la loi Helms-Burton.

À cet égard, Paris a insisté sur le caractère illégal de ce chapitre (activé par le président Donald Trump en mai 2019) et sur la poursuite de ses efforts avec les partenaires européens pour le contrecarrer par le règlement 2271 de 1996 du Conseil Européen.

La France est déterminée à utiliser l’ensemble des instruments à sa disposition pour renforcer ledit règlement, dans le but de protéger les activités économiques et les investissements légitimes de ses citoyens et de ses entreprises dans la plus grande des Antilles, a averti le Quai d’Orsay dans le document.

Il a également été souligné que la France maintient des programmes de coopération visant à soutenir des projets en faveur de la population cubaine, dont certains avec la participation de l’Agence française de développement dans des secteurs tels que l’agriculture, la santé, l’eau et le tourisme.

Nous avons également soutenu l’île face à la crise sanitaire provoquée par le Covid-19 avec l’activation de 4 millions d’euros pour l’achat de respirateurs et de matériel de protection, a ajouté le Ministère des Affaires Étrangères.

La Chancellerie a reconnu l’expérience de Cuba en matière de gestion des épidémies et la présence, depuis juin dernier, dans le territoire d’outre-mer de la Martinique de 15 professionnels de la santé cubains, réaffirmant ainsi l’importance de la coopération franco-cubaine dans le secteur.

Pour sa part, la sénatrice Gréaume a indiqué qu’elle avait envoyé sa question au gouvernement sur l’impact du blocus après avoir lu en juin une publication consacrée aux 60 ans de la solidarité médicale de l’île, élaborée par l’association Cuba Coopération France.

Le matériel de l’organisation française, avec 25 ans de soutien à la plus grande des Antilles par des projets concrets de développement économique, social et culturel, a résumé l’aide médicale insulaire dans le monde et les conséquences du blocus, exposées à partir des témoignages de ceux qui en souffrent.

La sénatrice communiste a alerté le gouvernement de son pays sur les séquelles du blocus et a souligné dans sa question écrite la contribution de l’île dans la bataille contre le Covid-19 et son assistance au cours des six dernières décennies aux autres peuples frappés par des crises et des catastrophes, malgré l’agressivité des États-Unis.

Elle lui a également rappelé que le siège des États-Unis est contraire au droit international et qu’il est condamné dans le monde entier, comme en témoignent les résolutions adoptées depuis 1992 par l’Assemblée Générale de l’ONU demandant sa levée.

Source:

Prensa Latina
Jeudi, Août 13, 2020

Source URL: http://www.fidelcastro.cu/fr/noticia/la-france-ratifie-son-rejet-de-lembargo-contre-cuba-et-son-extraterritorialite?width=600&height=600